

Baromètre 2020 de la santé financière des collectivités locales : Une situation solide à la fin de l'année 2019

En cette année 2020, l'AFL publie la première édition de son baromètre de la santé financière des collectivités locales. Réalisé à partir de la note attribuée par l'AFL à chaque collectivité, ce baromètre permet de dresser un état des lieux de l'évolution de leur santé financière sur la période du mandat municipal (2014- 2020) et de l'état de leurs finances au moment où a démarré la crise Covid-19.

Un premier baromètre de la santé financière des collectivités locales

« Ces six dernières années ont été très riches en événements pour le monde local. D'importantes lois impactant le fonctionnement des territoires ont été mises en œuvre, de

la loi MAPTAM à la loi NOTRe ou plus récemment la loi Engagement et Proximité et des mouvements populaires d'envergure sont venus modifier le rapport des habitants à leurs collectivités » rappelle Jacques Pélissard, Président du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

L'AFL, la banque détenue par les collectivités, a souhaité dresser un état des lieux de la santé financière des collectivités sur la période, pour établir un bilan de l'impact des six dernières années sur l'état des finances des collectivités : se sont-elles améliorées ou détériorées sur la période ? Quelles ont été les conséquences financières des changements de périmètre institutionnel, transferts de compétences, réformes de la fiscalité locale ? Dans quelles dispositions se trouvaient les collectivités locales, début 2020, au moment d'affronter les conséquences de la crise sanitaire Covid-19 ?

Focus méthodologie :

Ce baromètre utilise la notation que l'AFL attribue à toutes les collectivités, calculée à partir des comptes annuels des collectivités et prenant en compte :

- La solvabilité (pondérée à 55%)
- Le poids de 'endettement (pondérée à 20%)Les marges de manœuvre
- budgétaire (pondérée à 25%) Pour le baromètre, les notes ont été agrégées pour obtenir des moyennes sur différents périmètres (typologie de collectivité, entité territoriale, année ...)

) MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



La grande solidité financière des collectivités locales françaises

L'analyse de la note financière montre que les collectivités locales ont vu leur santé financière globalement s'améliorer entre 2014 et 2019. L'année 2019 apparaît ainsi comme la meilleure pour l'ensemble des strates de collectivités. Sur la période, elles ont fait preuve de solidité et de résilience dans à un contexte évolutif. Cette amélioration moyenne couvre néanmoins des disparités en fonction des typologies de collectivité, des strates démographiques ou des situations territoriales.

Baisse des dotations et transferts de compétences, quels impacts sur la santé financière des Communes ?

Pour ce qui est des Communes, l'évolution de leur note montre une constance très forte avec une variation maximale de leur note moyenne de seulement 1,6% entre 2014 et 2019.

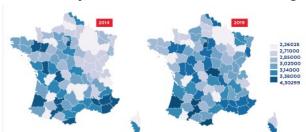
Il existe une corrélation forte entre la taille des Communes et la note financière : plus les Communes sont peuplées, plus la note est élevée (donc leur santé financière plus fragile) et inversement. Les petites Communes étant souvent peu ou pas endettées, leur note AFL est

52

c'est le nombre de Départements dans lesquels la note financière moyenne des Communes s'est améliorée entre 2014 et 2019

mécaniquement plus favorable. En 2019, la note moyenne pour les Communes de moins de 500 habitants est de 2,71, contre 3,78 pour celles de plus de plus de 100 000 habitants.

Enfin, l'analyse montre un caractère hétérogène en fonction des zones géographiques. Par



exemple, le quart nord-est présente un grand nombre de Communes bénéficiant d'une note plus favorable (Communes peu ou pas endettées) quand d'autres zones montrent des profils financiers plus dégradés, comme le sud-est, même si l'amélioration entre 2014 et 2019 est importante.

Les Intercommunalités : quels impacts des changements institutionnels ?

Les Intercommunalités ont, elles aussi, été fortement impactées sur la période étudiée, notamment par la mise en œuvre des lois MAPTAM et NOTRe. Ces changements institutionnels ont influé sur l'évolution de leur note. Celle-ci affiche un très haut niveau, symbole de leur bonne gestion, l'année 2019 affichant une dynamique particulièrement positive.

+6,8%

c'est l'amélioration de la note financière moyenne des intercommunalités à partir de 2016 après une dégradation entre 2014 et 2016

La forte hétérogénéité des situations semble toutefois démontrer que le degré d'intégration des Intercommunalités est un déterminant

important de la santé financière. En 2019, les Communautés urbaines et Métropoles sont celles qui bénéficient de la meilleure note parmi les Groupements à fiscalité propre (GFP) avec 3,18, contre 3,54 pour les EPT et 3,43 pour les Communautés de communes et les Communautés d'agglomération.

Au niveau des Communautés de communes, la strate démographique la plus favorable est celle de plus de 50 000 habitants. A l'inverse des Communes, la taille ne semble pas corrélée avec la note financière.

Baisse des ressources et dépenses sociales, les départements face à une équation insoluble ?

Malgré une fragilité budgétaire marquée par une inadéquation des ressources aux compétences (notamment sociales) dont ils ont la charge, les Départements ont connu une réelle amélioration de leur santé financière moyenne sur la période : 58 % d'entre eux ont vu leur note financière s'améliorer entre 2014 et 2019.



Dans le cas des Départements, le baromètre permet de constater une véritable amélioration pour toutes les strates démographiques. Un resserrement important des notes est aussi à souligner entre toutes les strates démographiques avec seulement 0,16 point d'écart entre les Départements dont les profils sont les plus favorables (strate démographique entre 500 000 et 800 000 habitants) et ceux où ils sont les moins favorables (entre 300 000 et 500 000 habitants) en 2019.

) MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS
PAR RÉGON 2014 - 2019

2019

2,28810
2,95926
3,53923
3,5393
3,5393
3,72598
3,7273
4,40732

Par ailleurs, certaines disparités géographiques sont à noter : les Départements d'un grand quart sud-est bénéficient d'une note moyenne plus favorable que dans le nord.

Quel bilan tirer des premiers effets de la loi NOTRe sur les Régions?

Les Régions présentent sur l'ensemble de la période le profil financier le plus favorable de toutes les collectivités avec en particulier une amélioration importante de leur note entre 2018 et 2019. Elles ont connu un changement de périmètre majeur sur la période à travers la fusion de 7 d'entre elles. Du point de vue de la note financière, aucun impact uniforme ne peut être tiré de ce changement. Entre 2017 et 2019, les Régions fusionnées ont vu leurs notes soit se stabiliser, soit s'améliorer, mais en suivant une



tendance préexistante. Les Régions non fusionnées ont quant à elles suivi des trajectoires diverses. Globalement, chaque Région est restée dans une dynamique stable, à l'exception de deux cas.

La taille est un facteur important de la performance financière : les Régions comptant entre 1 et 4 millions d'habitants sont celles qui disposent de la note la plus favorable (1,92), contre 2,9 pour les Régions de plus de 6 millions d'habitants en 2019.

Quel impact pour la crise Covid-19?

Avec la crise Covid-19, le monde local anticipe une dégradation de la santé financière des collectivités, son évaluation précise est difficile, elle a commencé et devra se poursuivre dans le temps. Les Régions souffrent d'une baisse de leurs revenus liés à la TVA, les Départements d'une baisse des droits de mutation sur la période et les Communes et Intercommunalités vont devoir gérer une diminution de nombreuses recettes, notamment le versement mobilité (VM) ou là contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) mais aussi les recettes tarifaires, telles celles liées à l'exploitation des parkings, des piscines, des crèches et bien d'autres. L'état de la santé financière des collectivités au début de cette crise conditionnera probablement l'impact qu'elle aura à moyen terme.

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petits communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

